

## 3 autres sites...

[caf.fr](https://caf.fr) pour faire vos démarches et consulter votre dossier

[1000-premiers-jours.fr](https://1000-premiers-jours.fr) pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre vie de parent

[reseaudesparents67.fr](https://reseaudesparents67.fr) pour toutes les infos et actualités locales



[monenfant.fr](https://monenfant.fr),  
le site au service des parents





## Trouvez un mode d'accueil proche de chez vous grâce à monenfant.fr

Crèches, assistantes maternelles, service de garde à domicile... monenfant.fr référence les solutions d'accueil du jeune enfant et vous aide à en trouver une facilement proche de chez vous.

C'est simple, rapide et gratuit.

Vous pouvez également y retrouver le relais petite enfance (RPE) de votre secteur, qui est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement.

**Rendez-vous sur monenfant.fr**  
**> recherche d'un mode d'accueil**

## Vous ne savez pas quel mode d'accueil choisir et quel en sera le coût ?

Accueil en crèche, chez une assistante maternelle ou par une garde à domicile ? Chaque mode d'accueil présente des modalités et avantages différents. Le choix dépendra de vos besoins et de vos préférences.

Des ressources sont disponibles sur monenfant.fr pour vous donner plus d'informations sur les modes d'accueil et vous aider à faire votre choix.

Selon votre territoire, vous pouvez également faire une demande en ligne pour être contacté par un professionnel de la petite enfance.

La Caf subventionne les crèches, rendant ainsi moins coûteuse cette solution de garde. Le coût restant à votre charge dépendra de votre situation.

Si vous souhaitez faire garder votre enfant par une assistante maternelle, une garde à domicile ou en micro-crèche, vous pouvez peut-être bénéficier du complément de libre choix du mode de garde (Cmg).

**Vous pouvez estimer le coût de la garde de votre enfant et les aides de votre Caf grâce aux simulateurs en ligne sur monenfant.fr et caf.fr**